

## La Municipalité en Direct

**Conseils :** Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 15 février à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

Les mesures COVID s'appliqueront : pas de public, présence des journalistes autorisée (activité professionnelle)



Scannez le code ci-dessous pour découvrir l'ordre du jour

**Hommage :** Adjoint délégué à la culture de la Ville de La Bouëxière depuis 2014, Pierre-Yves Le Bail est décédé, vendredi 29 janvier à l'âge de 69 ans. Un hommage lui a été rendu samedi 6 février à 14h30 au Théâtre de verdure (Espace culturel Maisonneuve). Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce moment de recueillement et de souvenir.

**ALSH :** Changement de mode d'inscription pour les vacances scolaires. La compétence jeunesse "vacances scolaires" est communautaire depuis janvier 2021. Le périscolaire, c'est-à-dire la garderie matin et soir de l'école Charles Tillon, ainsi que les mercredis restent une compétence municipale.

**Inscription pour les mercredis et la garderie matin et/ou soir**

➔ Portail citoyen, géré par la commune

[Retrouvez le lien sur www.mairie-labouexiere.fr](http://www.mairie-labouexiere.fr)

**Inscription pour les petites et grandes vacances scolaires**

➔ Portail famille, géré par Liffré-Cormier Communauté

[Retrouvez le portail sur lcc.portail-familles.net](http://lcc.portail-familles.net)

Les codes d'accès pour le portail famille Liffré-Cormier Communauté vous ont été transmis par mail.

Si vous ne les avez pas reçus, merci de vous signaler à l'ALSH, [clsh@mairie-labouexiere.fr](mailto:clsh@mairie-labouexiere.fr).

**CCAS : Mise à disposition d'un scooter électrique à 4 roues.**

Vous êtes en situation de handicap ou votre mobilité est réduite ? Le CCAS met à votre disposition un scooter électrique à 4 roues pour vous déplacer simplement et sans effort sur la commune de La Bouëxière. Découvrez-le gratuitement pendant une journée. Si vous êtes conquis, vous pourrez le louer pour 1€ par jour. Information au 02 99 62 62 95.

**COVID-19, un numéro unique et un centre de vaccination à Liffré :**

A partir de ce lundi 1er février, un numéro unique est mis en place pour informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et guider les différents publics dans la prise de rendez-vous, en proposant des créneaux ou l'inscription sur une liste d'attente : **0805 690 821**.

Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département.

4 nouveaux centres de vaccination, ouvriront dans le département le 22 février prochain, dont un à Liffré.

## Evénements

### PSYCHA-ART

Exposition de dessins

du 11 janvier au 22 février - Médiathèque Ménéouvel

Découvrez le travail graphique de Patrice Delaunay. Quand vous regarderez ses dessins, il ne faudra pas vous dire ce que cela représente, mais à quoi cela vous fait penser. Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.

### SPECTACLE REPORTÉ

JEAN-FÉLIX LALANNE ET SOÏG SIBERIL

Dimanche 14 février à 16h - Espace culturel A. Blot

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le concert est reporté à une date ultérieure. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'association à [bouexazik@laposte.net](mailto:bouexazik@laposte.net)

### SPECTACLE JEUNESSE REPORTÉ

LECTURES FRISSONS

Vendredi 19 février à - Médiathèque Ménéouvel

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), les lectures frissons sont reportées à une date ultérieure. Pour toutes informations complémentaires, contactez la médiathèque au 02 99 62 67 43.

### CARNAVAL REPORTÉ

Samedi 20 février

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le carnaval est reporté à une date ultérieure.

### FESTIVAL ANNULÉ TON'EIRE DE BOUEX'

18 au 21 mars

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le festival Ton'Eire de Bouex est annulé. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'association à [bouexazik@laposte.net](mailto:bouexazik@laposte.net)



## LE FONCTIONNEMENT DE VOS SERVICES :

### Horaires mairie : maintien des horaires habituels

Lundi 14h à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi 9h à 12h et 14h à 16h30 ; Samedi 9h à 12h

**Etat civil** : Sur rendez-vous uniquement le matin.

**CCAS** : Uniquement sur rendez-vous.

**Urbanisme** : Sur rendez-vous, uniquement le jeudi.

### Périscolaire : l'ensemble des services périscolaires restent ouverts :

- garderie du matin de 7h30 à 8h20

- garderie du soir : jusqu'à 18h30

- restauration scolaire et centre de loisirs

## Ecoles et services enfance-jeunesse

### Portes ouvertes école St Joseph :

A la vue des préconisations sanitaires, nous ne pourrons organiser nos portes ouvertes du samedi 13 février 2021 comme prévu initialement. Nous ne pouvons pas non plus prévoir de rendez-vous en présentiel du fait du brassage trop important de personnes que cela imposerait.

Pour découvrir l'école, nous vous encourageons donc à vous rendre sur notre site internet <http://stjo35.free.fr>.

Vous y trouverez de nombreuses informations, photos et vidéos de la vie de l'école.

Si vous souhaitez de plus amples informations et/ou finaliser l'inscription de votre enfant, merci de laisser un message au 02 99 62 63 09, Mme Crublé, chef d'établissement de l'école, reprendra contact avec vous.

## Espace culturel Maisonneuve

**Médiathèque** : Suite à la mise en place d'un couvre-feu à 18h depuis samedi 16 janvier, la médiathèque modifie ses horaires d'accueil et maintient une ouverture au public en respectant les règles sanitaires renforcées :

- Lundi – 16h-17h45
- Mercredi et samedi – 10h-17h (journée continue)
- Vendredi – 16h-17h45

L'espace multimédia est ouvert uniquement sur rendez-vous. Inscription au 02 99 62 69 09. Les animations sont suspendues.

### Ludothèque : fonctionnement en Drive

La ludothèque la Bouex' à jeux vous accueille en drive les mercredis de 10h à 12h salle Corbière :

- pour rendre des jeux uniquement - sans rendez-vous

- pour emprunter des jeux prenez rendez-vous au 02 99 62 67 43

Merci aux familles adhérentes de rapporter les jeux empruntés en 2020 le plus rapidement possible : soit le mercredi matin lors de la permanence, soit à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Les dossiers de demande de subventions sont accessibles sur le site Internet de la commune jusqu'au 15 février 2021 : <https://www.mairie-labouexiere.fr/actualite/dossiers-de-subventions-2021-pour-les-associations/>

### Les Quatre pattes de Liffré : gestion des chats errants

Pour la gestion des chats errants sur la commune, la mairie a passé une convention avec l'association de protection animale "Les quatre pattes de Liffré". Dans le cadre de son activité, au vu de l'ampleur de la tâche, l'association recherche des bénévoles, des familles d'accueil (temporaire) et des familles d'adoption.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'association à l'adresse : [les4pattesdupaysdeliffre@yahoo.com](mailto:les4pattesdupaysdeliffre@yahoo.com) ou la Mairie au 02 99 62 62 95.

## Divers

### DON DU SANG : mardi 2 mars de 14h30 à 19h à l'Espace culturel A. Blot

Vous êtes autorisés à donner votre sang pendant le couvre-feu après 18h. Nous avons besoin de vous sur la durée et de manière régulière, car les besoins en produits sanguins restent constants. Respectez scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières. Un masque homologué vous sera remis dès votre arrivée par les équipes de l'EFS.

Prenez rendez-vous sur la plateforme : <https://efs.link/X4rNh>

### SMICTOM VALCOBREIZH

#### Remplacement des sacs jaunes par des bacs jaunes :

Le SMICTOM déploiera des bacs jaunes en remplacement des sacs jaunes actuellement utilisés. La périodicité des passages sera revue. Les détails de cette opération seront donnés prochainement par VALCOBREIZH.

### PERMANENCES ALEC : Vers un logement plus confortable et une réduction de vos factures d'énergie.

Liffré-Cormier Communauté a noué un partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du pays de Rennes (ALEC) permettant de proposer des permanences aux habitants du territoire. Permanences sur rdv, en appelant l'ALEC au 02 99 35 23 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; ou par email à [infoenergie@alec-rennes.org](mailto:infoenergie@alec-rennes.org).

Prochaine permanence à la mairie de La Bouëxière :

- Mercredi 10 mars de 9h à 12h30

**GRIPPE AVIAIRE** : L'ensemble du territoire national est classé en niveau de risque « élevé » d'introduction de la grippe aviaire par les oiseaux migrateurs depuis le 17 novembre 2020.

Comme pour les professionnels, des mesures de prévention doivent également être mises en place par les particuliers détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux migrateurs et les volailles de basse-cour, il est fortement conseillé aux particuliers de confiner les oiseaux ou d'installer un filet de protection au-dessus de leur enclos.

Information complémentaire sur :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actualites/Influenza-aviaire-Mesures-a-observer-face-au-risque-de-contamination>

**Le virus circule toujours. Protégeons-nous, protégeons nos proches, appliquons les gestes barrières.**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

**Les services de garde : Médecin, appeler le "15" qui vous donnera le nom du médecin de garde. Pharmacie, appeler le 3237**